

Les modes de traitement des déchets



#incinération #enfouissement #ressourceries #décharges sauvages #déchets ménagers #centres de tri
#déchets organiques #méthane #compost #déchets agricoles #déchets industriels #déchets dangereux
#déchets ultimes #déchets radioactifs

Plusieurs types de traitement existent. Ils sont très variés et souvent adaptés aux types de déchets.

Les déchets peuvent connaître une « valorisation » pour produire une nouvelle matière ou de l'énergie, ou être éliminés.

Source : « [Le traitement des déchets](#) », Ademe

La vie de nos déchets ménagers



Que devient notre poubelle, chargée de #déchets ménagers, après avoir été ramassée par les éboueurs ?

La collecte

Les déchets ménagers sont d'abord collectés et acheminés vers les centres de traitement (97% d'entre eux sont transportés en camion).

Le recyclage

30%

des déchets ménagers et assimilés
sont orientés vers le recyclage.

Source : « [Déchets : chiffres-clés](#) »,
[Ademe](#)

Ils rejoignent des #centres de tri. Pour être transformés en ressources, ils sont généralement triés et préparés. Ce tri peut être manuel, mécanique ou automatisé.

Pour atteindre un recyclage maximal de nos déchets, il est fondamental d'améliorer les collectes séparées.

L'incinération

44%

des ordures ménagères
incinérées.

Cela permet de réduire leur volume en les brûlant, mais cela émet des particules polluantes (CO2 et N2O).

La combustion des déchets dégage de la chaleur qui peut être utilisée directement pour le chauffage ou transformée en électricité. Plus de 98 % des tonnages de déchets entrant en incinération font l'objet d'une valorisation énergétique, à des niveaux très variables. Si on valorisait de cette manière 50% de tous les déchets ménagers en France, on obtiendrait 1% de la consommation énergétique du pays. Ce n'est pas énorme et cette

pratique reste rare et polluante. La solution reste encore une fois de produire moins de déchets... pour qu'il y en ait le moins possible à incinérer.

Le stockage

33 % des ordures ménagères sont simplement enfouies sous terre sans traitement particulier. Les #déchets organiques génèrent du biogaz contenant du #méthane qui, malgré les dispositifs de captage, s'échappe dans l'atmosphère. Le stockage de déchets représente en France environ 16 % des émissions de méthane.

Source : « Dans ma poubelle », Réseau Action Climat France

Le compost, chemin alternatif

Ce qui ne va pas dans la poubelle peut aller dans un récipient à destination d'un#compost . Les #déchets organiques sont collectés et traités en suivant un protocole et des précautions Il en résulte un engrais naturel utilisable pour le jardin et les plantes d'intérieur.

Ce procédé est également appliqué aux #déchets agricoles .

Les déchets électriques et électroniques

Les DEEE (#déchets d'équipements électriques et électroniques), venus des ménages, de l'industrie, des institutions et du commerce, sont principalement collectés en déchetterie. Quatre types de produits sont récupérés : les PAM (Petits Appareils Ménagers), les écrans, les GEM (Gros électro-ménager) non froid (machines à laver, lave-vaisselles, fours etc.) et les GEM froid (frigos, congélateurs).

En France, la filière de retraitement des DEEE est financée notamment par les particuliers via la contribution nommée éco-contribution ou éco-participation. Les fabricants sont soumis à une série d'obligations issues des réglementations européennes et françaises (traiter systématiquement certaines composantes, favoriser le ré-emploi et le retraitement des DEEE, etc.).

Vêtements : direction les ressourceries!

La vente de vêtements et d'accessoires d'occasion a été développée dans les années 2000 par les ressourceries. Il s'agit de lieux de récupération, de remise en état parfois et de vente. Ces structures sont investies dans une mission sociale d'insertion par le travail, de développement de l'emploi local et d'éducation à l'environnement

Le concept de Ressourcerie est porté par des entreprises de l'économie sociale et des collectivités territoriales investies dans une démarche écocitoyenne pour la prévention des déchets.

Plusieurs associations caritatives pratiquent la vente de vêtements d'occasion sans pour autant adhérer à la « charte des ressourceries ». Par exemple, Le Relais, via ses bennes blanches, récupère les vêtements usagés pour leur donner une seconde vie - par la vente d'occasion ou le recyclage.

Sources : Le livre blanc des ressourceries / « Charte du Réseau des Ressourceries », Réseau des Ressourceries, 2000.

Les déchets industriels, dangereux?

Les #déchets industriels connaissent un autre parcours que les déchets ménagers. Les #déchets dangereux doivent par exemple être recueillis par un collecteur agréé.

Source : « [Le schéma du tri des déchets industriels](#) », *Les Cahiers du développement durable*

Des déchets agricoles pas toujours naturels

Les agriculteurs, comme tous les détenteurs de déchets, sont responsables de l'élimination des déchets qu'ils produisent. Si certains peuvent rejoindre le #compost, les déchets issus de l'agriculture ne sont pas tous organiques ! Ils comprennent aussi par exemple les emballages vides de produits phytosanitaires, les déchets de soins infectieux, les pneus usagés, des plaques d'amiante, etc. Chaque type de déchet est soumis à un circuit de traitement et à une réglementation spécifique.

Source : « [Gestion des déchets](#) », Chambre d'agriculture du Lot

Les intraitables déchets ultimes

Selon l'article L 541-1 du Code de l'Environnement, les #déchets ultimes sont définis comme un déchet, résultant ou non du traitement de déchets, qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.

Ils sont enfouis dans des centres de stockage dédiés, les « [centres de stockage des déchets ultimes](#) » (CSDU), anciennement appelés « décharge » « centre d'enfouissement technique ».

C'est le cas des #déchets radioactifs dont la durée de radioactivité atteint pour certains un million d'années.

Les décharges sauvages

36000 décharges sauvages existent en France, soit 88000 tonnes de déchets déversés dans la nature. « Ces dépôts sont la conséquence de l'insuffisance des moyens de collecte et de traitement des détritiques mais également d'actes d'incivismes », expose France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : « [Lutter contre les décharges sauvages - mode d'emploi](#) », FNE Auvergne-Rhône-Alpes.

- [Impacts des déchets sur l'environnement et la santé](#)
- [Que faire de ses déchets ? : Moins jeter et mieux trier](#)
- [Dans ma poubelle ?](#)
- [Ma poubelle vaut de l'or](#)